



Proposition de rectification de revenus

Par **drkh**, le **18/06/2008** à **00:53**

Bonjour,

Je suis un étudiant étrangé, au début de 2007, j'ai déclaré la 1ère fois auprès de service des impôts mes revenus de 2005,2006. et comme je ne savais pas que je devais marquer la totalité des revenus percues, j'ai mal fait la déclaration.

A la fin de 2007, j'ai recue une proposition de réctification des revenus des 2005,2006 avec des intêrets de reatard...J'ai regardé sur l'internet par rapport les années indiquées, j'ai trouvé qu'ils ont bien calculé 2006, mais pas 2005;il y une différence de 1000 euros(1500 à la place de 500 !!!) j'ai fait un entrtien avec le côntrôleur des impôts signé la proposition, il m'a dit c'est à cause de la perte de l'abattement de 20%pour les revenus déclarés spontanément (article 158-5a code général des impôts)...

mais ce 20% ne correspond pas à ce 1000 euros !!!!

Est-ce que vous pourriez m'aider à trouver une solution pour ce problème,,,

Merci en avance...

Cordialement...